

undefined - vendredi 8 décembre 2023

Actu locale | Crestois - Diois

SAILLANS

L'essor du club de tennis entravé par l'état de ses installations



Lors de l'assemblée générale annuelle du Tennis-Club Saillanson, à laquelle assistaient les élues municipales Annette Gueydan et Pascale Dardier, le président Jean-François Blanc (debout) a présenté un bilan très positif de la saison écoulée.

Si le record de licenciés a été battu, le club en appelle aux collectivités locales pour rénover les installations.

Avec 127 licenciés sur la saison 2022-2023, le Tennis-Club Saillanson avait atteint le record de son histoire. Record d'ores et déjà battu, puisque 131 licences ont été délivrées depuis le début de la nouvelle saison en septembre. L'école de tennis a également atteint son effectif le plus élevé avec 86 jeunes. Si bien qu'il a fallu augmenter le temps de travail du moniteur diplômé

d'État Loris Marcel, avec un impact financier qui va peser sur l'association. Ce dernier est désormais salarié du club à temps plein en CDI. C'est également lui qui, en collaboration avec la petite équipe de bénévoles qui dirige le club, assure l'animation, organise les stages pendant les vacances scolaires, entraîne les équipes, coordonne l'organisation des championnats et du tournoi annuel (qui a aussi connu un record de participants en 2023 avec 100 inscrits)... À souligner le taux de fidélisation remarquable des adhérents avec moins de 20 % d'abandon chez les jeunes (contre en moyenne 40 % en Drôme-Ardèche) et moins de 10 % chez les adultes (près de 25 % en Drôme-Ardèche).

Côté résultats sportifs, le club peut s'enorgueillir d'être le plus petit de la région Aura à avoir une équipe senior messieurs qui a atteint le niveau Régionale 2. Sur la saison 2022-2023, ses joueurs lui ont rapporté de nombreux titres en individuel et en équipes (en particulier les jeunes avec neuf équipes inscrites en compétitions). « Tous ces excellents résultats, nous les devons à la qualité du travail de Loris Marcel et à son investissement exceptionnel », a déclaré le président Jean-François Blanc, lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue samedi 3 décembre. « Mais ces excellents résultats nous placent aussi en limite d'exploitation de nos installations, qui sont aujourd'hui vétustes... », a-t-il ajouté.

Le club compte seulement deux courts, dont l'un est à rénover, avec un éclairage qui n'est pas conforme. Le club-house est inchauffable, avec une douche inutilisable. L'accès aux personnes à mobilité réduite est très difficile... « Si nous voulons que le club pérennise son niveau actuel d'activité, ou même poursuive son essor, nous devons miser sur la fidélisation de nos adhérents. Et pour cela, nous devons les accueillir dans de meilleures conditions. Il semblerait donc judicieux que nos collectivités locales investissent dans la rénovation des installations de notre club... », a conclu le président.

